

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10
du Code des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE RÉUNIRA EN SÉANCE ORDINAIRE

Le VENDREDI 9 JUIN 2023 À 18H30
SALLE PANORAMIQUE - HIPPODROME DE LA LOIRE - CORDEMAIS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GÉNÉRALES :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 10 mai 2023

AFFAIRES GÉNÉRALES :

- Désaffectation suivie du déclassement du domaine public et intégration au domaine privé de la commune des gîtes de la maison de la Chaussée
- Haras de Cordemais : bail emphytéotique
- Désignation du (ou des) référent(s) déontologue(s)
- PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- Adhésion au réseau le « Chainon »
- Adhésion à l'association « Celtomania »
- Motion de soutien à Yannick MOREZ, Maire de Saint-Brévin

FINANCES :

- Tarifs du camping Les Salorges
- Culture : tarifs saison culturelle 2023/2024
- Admission en non-valeur – Budget VILLE2023
- Admission en non-valeur – Budget LOP2023
- Décision modificative Budget LOP 2023

- Point sur les décisions du Maire
- Questions diverses

Fait à Cordemais, le 02/06/2023

